

Arrêté N° MA-ART-2022-034

OBJET : Arrêté de nomination du régisseur et d'un mandataire suppléant de la régie de recettes d'encaissement des produits de location des salles municipales et de ventes de concessions funéraires - ART-2021 072 abrogé

Le Maire de LES MONTS D'AUNAY,

VU Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R. 1617-1 et suivants ;

VU le décret n° 92-681 modifié du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

VU le décret n° 2008-227 modifié du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Considérant que Madame Viviane PETITJEAN ne figure plus dans l'effectif municipal.

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'arrêté municipal ART-2021-072 en date de 20 mai 2021, portant nomination de :

- Madame Mylène BRIERE en qualité de régisseur titulaire,
- Madame Viviane PETITJEAN en qualité de mandataire suppléant de la régie instituée pour encaisser les **recettes des produits de location des salles municipales et de ventes de concessions funéraires** est abrogé.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressées.

Ampliation adressée :

- à M. le comptable public
- à Monsieur le Président du Centre de Gestion
- aux intéressées.

Fait à Les Monts d'Aunay, Le 22 février 2022

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

